

Réf: Dossier N° 014044

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKYANUS SARL » en abrégé « OKYANUS SARL »

Siège social Abidjan, Songon, SONGON KASSEMBLE,lot 1798,ilot
50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKYANUS SARL » en abrégé «

OKYANUS SARL »

Objet : FABRICATION ET VENTE BRIQUES ,PAVES,AGGLOS ET TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTION. -

FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES (Matériels Informatiques, Matériels de Construction, Matériels de Bureau) BTP (Construction, Réhabilitation, Menuiserie, Ebénisterie, Electricité, Plomberie, Menuiserie-Allure) -

FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES -
COMMERCE GENERAL -

ET DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. -

l'emprunt de toutes sommes après de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. -

la prise en location gérance de tous fonds de commerce. -

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée -

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, SONGON KASSEMBLE,lot 1798, ilot 50

Dirigeant(s) : M CAN AYTAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03101 du 13/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21096/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

